

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél. réd. (039) 310 88, tél. adm. et publ. (039) 310 87, CCP 23-315 - Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10-8300 - Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 - ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.—, 3 mois Fr. 11.—, 6 mois Fr. 22.—, 1 an Fr. 44.—, LE NUMÉRO 30 ct. - Directeur: René Meylan - Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt - Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne), Louis Piguet (Genève).

AU CONSEIL NATIONAL: LE BUDGET Chacun veut tirer la couverture à soi!

Présidé par M. Schaller (rad., BS), le Conseil national a poursuivi, jeudi matin, l'examen du budget de la Confédération pour 1966. M. Bonvin, conseiller fédéral et chef du Département des finances, s'est efforcé, par une longue déclaration, de justifier la politique financière du gouvernement. Il a insisté particulièrement sur la nécessité de réduire les subventions et notamment celles destinées à compenser les prix. Selon l'orateur, la politique financière actuelle se situerait dans le cadre d'une action réfléchie et cohérente. Donc, les parlementaires sont priés de ne rien y changer!

Un éclairage différent

Dans la discussion qui a suivi, André Auroi (soc., Bienne) a posé ce problème sous un éclairage quelque peu différent: «Le Conseil fédéral nous dit, a affirmé le parlementaire bernois, que la suppression de subventions compensatrices de prix ne sera sans doute guère agréable aux intéressés. Il serait, me semble-t-il, plus intéressant de savoir pour combien de personnes cette suppression ne sera guère agréable et pour combien cette suppression sera encore acceptable.

C'est pourquoi, avant d'éliminer ou de réduire des subventions compensatrices de prix, il importe de créer les circonstances qui permettront de s'en passer. Malheureusement, le Conseil fédéral est muet à ce propos. Si l'Etat doit redonner d'une main ce qu'il aura retiré de l'autre, je ne vois pas comment on aura lutté efficacement contre les poussées inflationnistes et assaini les finances publiques.

La discussion de détail

On passe à la discussion des chapitres du budget consacrés aux divers

départements. Claude Berger (soc., NE) rapporte pour celui relatif au Département politique. Il n'y a pas de contestations ici et les explications claires de notre ami permettent de liquider rapidement cet objet.

Le centre de gravité de la discussion se situe au niveau du Département de l'intérieur, dont une des attributions est précisément de répartir des subventions à de nombreuses associations, particulièrement à celles qui ont un but culturel.

D'une manière générale, le Conseil fédéral proposait de réduire ces subventions à zéro. La commission préconise de les réduire de 50% en 1967 et de ne faire intervenir la suppression générale qu'en 1968, afin de laisser aux organisations intéressées le temps de se retourner.

Deux escarmouches intéressantes

Deux escarmouches nous semblent intéressantes: M. Germanier (rad., VS) a une dent contre l'Institut fédéral de météorologie, qui, paraît-il, prédit toujours du mauvais temps pour le Valais, ce qui entraînerait de fâcheuses conséquences pour le tourisme de son canton. Donc, réduisons ici la subvention à rien!

Le conseiller fédéral Tschudi répond à M. Germanier: «Ce n'est pas l'Office fédéral de météorologie qui est responsable de la pluie et du beau temps, il ne peut que faire des prévisions et ces dernières sont loin d'être toujours erronées.» Ces explications ont apparemment convaincu M. Germanier, qui a retiré sa proposition!

M. Muret (pop., VD) veut la suppression d'une subvention de 40 000 fr.

à la Fondation de la Bibliothèque suisse pour l'Europe de l'Est, qui, selon l'orateur, est une officine anti-communiste. Le conseiller fédéral Tschudi réfute ce point de vue: «Cette fondation est, au contraire, un instrument de documentation unique et utile. Feu le conseiller national Valentin Gitermann et le révérend Père Bochenski ont examiné les livres de la bibliothèque et ils ont apporté leur caution autorisée à cette fondation.» Sur quoi M. Muret a retiré également sa proposition.

JEAN RIESEN.

Subsides réduits pour les syndicats

On a ensuite passé au Département de l'économie publique. Le Conseil fédéral a proposé de supprimer une série de subventions, tandis que la commission aurait voulu les maintenir à 50%. H. Leuenberger (soc., ZH) a même tenté de les faire rétablir intégralement. Il s'agissait des subsides pour les syndicats de toutes tendances ainsi que pour l'Alliance de sociétés féminines. La Commission Stocker, a dit l'orateur, n'a pas consulté l'Union syndicale. Nous lui aurions aisément démontré que ces subventions sont utiles.

Oui, a répondu le conseiller fédéral Schaffner, ces subventions sont utiles, sans quoi elles n'auraient jamais figuré au budget. Leur suppression est douloureuse, mais nécessaire, à moins que le Parlement n'accepte de majorer les impôts encore davantage.

Au vote, la version de la commission, soit d'accorder la moitié de ces subventions, a été adoptée par 104 voix contre 28.

Le 5 000 000^e passager du funiculaire Schwytz-Stoos



Le funiculaire Schwytz-Stoos a accueilli jeudi son cinq millionième passager. Il s'agissait de M^{me} Marie Suter-Fässler, de Stoos, qui a reçu un bouquet de fleurs et un cadeau. Notre photo montre M^{me} Suter en traîneau après son arrivée à Stoos.

NOUVELLES SUISSES

En marge de la guerre des ristournes

Denner S.A., une entreprise qui vend des denrées alimentaires et du tabac, etc. aux consommateurs, a augmenté certaines ristournes offertes à ses clients jusqu'à 16%. Une ordonnance fédérale admet dans la vente du tabac des ristournes allant jusqu'à 8%. Des ristournes dépassant cette limite ne peuvent être accordées que si les organisations d'entraide des consommateurs accordent des ristournes plus élevées. Cette ordonnance fédérale est basée sur la loi fédérale sur l'AVS, qui autorise le Conseil fédéral à réglementer le marché du tabac, le tabac étant une ressource fiscale au bénéfice de l'AVS. Le responsable qui a ordonné les ristournes de 16% chez Denner S.A. a été condamné par deux

fois à payer une amende considérable. Or, le Tribunal fédéral vient de casser les décisions infligeant ces amendes. Le Tribunal fédéral a estimé que le privilège accordé par l'ordonnance fédérale aux organisations d'entraide était incompatible avec l'égalité en droit instituée par la Constitution fédérale. Certes, une loi fédérale échappe à l'appréciation des juges constitutionnels par la volonté même de la Constitution, mais en l'espèce, la loi fédérale concernant l'AVS ne contient aucun indice que le législateur voulait par l'octroi d'une compétence de régler le marché du tabac, autoriser à se soustraire dans son ordonnance aux principes prévus par la Constitution.

Cela s'est passé dans notre pays

BERNE: Double recours. — Les initiateurs du référendum contre l'augmentation des tarifs des transports publics de la ville de Berne entendent déposer un recours aussi bien contre le refus de biffer ce poste que contre la décision de la Municipalité de soumettre l'ensemble du budget au vote populaire du 11 décembre.

LUCERNE: Soldat réfractaire. — Le tribunal de la division 8 a condamné à six mois de prison sans sursis un soldat de 27 ans qui avait négligé de faire un cours de répétition. Après avoir reçu son ordre de marche, il s'était rendu chez un médecin et s'était plaint de douleurs à l'estomac, mais le praticien ne lui avait accordé aucun certificat. Le jour de l'entrée en service, il adressa un télégramme à son commandant d'unité, déclarant qu'il était malade et qu'un certificat médical suivrait. Le document parvint. Il s'agissait d'une radioscopie faite à l'Hôpital cantonal sur ordre de son médecin. Lorsque la police militaire se présenta, elle trouva l'accusé en parfaite santé à son lieu de travail.

LUCERNE: Faux policiers. — Récemment un homme se disant détective se présentait au home pour travailleurs étrangers de la Viscosa à Reussbühl (LU) et demandait d'inspecter

quelques chambres. Il prit des vêtements et des porte-monnaie soignant pour contrôle et comparaison, puis il disparut avec le butin d'une valeur de quelque 2700 francs. La police a arrêté l'homme. Il s'agit d'un détenu évadé d'une prison de Bâle-Campagne au début du mois d'octobre.

PARIS: Suisse victime d'un sa-dique. — Une Suissesse, Léonore, 18 ans, ne s'était pas méfiée d'un jeune poète à barbiche. Entraînée par lui dans le bois de Boulogne, elle a été maltraitée par l'odieux personnage.

C'était une lycéenne que son père, un avocat avait confiée au pair à une famille de Garches où elle s'occupait d'enfants. Elle disposait de demi-journées pour visiter Paris. C'est près du Sacré-Cœur qu'elle rencontra le garçon, d'environ 25 ans. Il se proposait pour être son guide bénévole.

C'est ainsi qu'il l'emmena au bois. Elle était sans méfiance, il était si gentil. Mais brusquement, le ton changea. Elle se retrouva soudain dans les fourrés. Il la jeta à terre, la dévêtit, la frappa à l'aide d'une règle et la brûla avec une cigarette, puis il l'attachait toute nue à un arbre, lui liant le corps à l'aide de sa ceinture et s'éclipsa en lui volant son porte-monnaie.

A travers le pays vaudois

LE PATRONAT VAUDOIS S'UNIT. Mercredi, l'Association des industries vaudoises et la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie ont décidé de fusionner. Le président du nouvel organisme, qui portera les noms réunis des deux associations, est M. Raymond Devrient, directeur de la «Suisse», société d'assurances.

Par cette fusion, cette nouvelle organisation patronale devient l'un des groupements les plus importants du patronat du canton. Selon le communiqué officiel, elle compte œuvrer d'autant mieux pour la défense et le

développement de l'industrie et du commerce vaudois.

NOVILLE: Piéton tué. — Jeudi vers 16 h. 40, sur la route principale Saint-Maurice—Lausanne, au lieu dit Les Saviez, commune de Noville, une automobile fribourgeoise a heurté un piéton, M. Calvin Besse, 61 ans, de Villeneuve. Ce dernier, qui traversait la chaussée, a été projeté sur le trottoir où il est resté inanimé. M. Besse a été transporté à l'Hôpital de Montreux, où il est décédé dans la soirée des suites de ses blessures.



La femme égale de l'homme?

Correctrice d'imprimerie

Que faut-il?

— Quelle est la formation nécessaire pour être correctrice d'imprimerie?

— Il faut en principe faire l'apprentissage de typographe (4 ans), afin de connaître toutes les questions de présentation, de caractères, d'impression, de papier, de composition, etc. Puis il existe des cours de formation par correspondance, organisés par la Commission centrale d'apprentissage pour l'imprimerie en Suisse. En fait, il faut surtout posséder une solide culture générale, avoir pour le moins une formation secondaire et être très ferrée en français, évidemment. Il faut aimer lire beaucoup, et surtout savoir lire en retenant les termes et expressions des bons auteurs. Il faut avoir l'amour des livres, et le respect aussi. Physiquement, il faut être douée d'une grande faculté de concentration. Enfin, une correctrice devrait connaître deux ou trois langues étrangères. Mais par-dessus tout, il faut avoir le «feu sacré». C'est d'une vocation qu'il s'agit!

Notre interlocutrice, elle, n'a pas suivi exactement cette voie, car, il y

a plusieurs années, ces cours n'existaient pas et les femmes typographes non plus. Elle a suivi les cours de l'Ecole de commerce, puis, au cours d'un stage de plusieurs années dans une imprimerie, a été initiée à tous les divers aspects et techniques de l'imprimerie et de l'édition, avant d'être attribuée à la correction, d'abord avec une supérieure, puis enfin de façon indépendante. Elle-même pense que cette voie est meilleure que celle qu'on voudrait imposer actuellement.

Comment est-ce?

— Votre travail est-il varié?
— Très. Evidemment, cela dépend des imprimeries, plus ou moins spécialisées. Mais généralement, la correctrice s'occupe aussi bien de catalogues que de cartes de visite, de périodiques que de livres, de journaux que de calendriers. On ne peut vraiment pas dire que ce soit monotone. C'est cette variété, d'ailleurs, qui nécessite de la correctrice une vaste culture générale et l'élargissement permanent de cette culture.

— L'ambiance de travail est-elle bonne. Vos collègues masculins vous

reconnaissent-ils comme des leurs?

— Tout à fait. Mais la plupart du temps, et c'est préférable, la correctrice (ou le correcteur) travaille seule, dans un bureau indépendant. C'est encore un agrément de ce métier que cette indépendance: on ne dépend de personne, bien que de tous les clients!

— Trouve-t-on facilement un emploi?
— Oh, oui! Tenez, chaque semaine, l'organe de la Fédération suisse des typographes publie deux ou trois offres d'emploi de correctrice ou correcteur.

- Quel est votre horaire?
- C'est la semaine de 44 heures.
- Y a-t-il des possibilités de travail à temps partiel?
- Certainement, pour une correctrice formée.
- Etes-vous payée comme vos collègues masculins?
- Pas du tout, loin de là!
- Il faut croire alors que le métier offre des compensations!
- Ah! C'est un très beau métier pour qui l'a dans le sang, comme moi. Voyez-vous, je suis née pour être correctrice! Quand j'étais petite, je disais déjà à ma mère: «Je voudrais un métier qui consiste à lire!» Je voudrais faire partager mon enthousiasme...

Un bon conseil !!!

Pour passer agréablement les fêtes, il faut dès à présent mettre en cave quelques bouteilles de vin de Neuchâtel, blanc, Œil-de-Perdrix et rouge qui fera plaisir à vos invités et créera l'ambiance voulue pendant les fêtes de Noël et Nouvel-An.

O. P. V. N.

HANDBALL

Samedi 3 décembre, à 17 h.
PAVILLON DES SPORTS
LA CHAUX-DE-FONDS

LAUSANNE-BOURGEOISE

Championnat suisse

Match d'ouverture

PRIX DES ENTRÉES:
Messieurs Fr. 1.50
Dames Fr. 1.—
Enfants Fr. —.50

STADE DES JEANNERET
LE LOCLE
Dimanche 4 décembre
À 14 H. 30

B A D E N

Championnat de ligue nationale B

Match des réserves
à 12 h. 30

PRIX DES PLACES HABITUEL



Cinéma PALACE

Tél. 2 49 03 La Chaux-de-Fonds
15 h. et 20 h. 30

Avant de crier au scandale, venez voir le film « choc » de LUIS BUNUEL

VIRIDIANA

Explosif, corrosif, insolent, inquiétant et passionnant
18 ans révolus

LE BON FILM

Samedi et dimanche, à 17 h. 30

C'est pas toujours du Caviar

Avec les dialogues caustiques d'Henri Jeanson

A l'occasion de la clôture de l'exposition
DIX SIÈCLES DE PEINTURE CHINOISE

Connaissance de la Chine présentera le samedi 3 décembre, à 15 h., au Club 44, le film

La Fille aux Cheveux blancs

« Le studio de Tchang Tchoun se surpassa avec LA FILLE AUX CHEVEUX BLANCS où Wang Pin et Shiu Hua transcrivirent en style réaliste un opéra issu des légendes populaires de la guerre civile. Ils y dirent avec une vérité saisissante les maux d'une jeune servante des féodaux. »
Commentaire de G. Sadoul dans son « Histoire du Cinéma ».

Il s'agit de la dernière manifestation organisée cette année par Connaissance de la Chine; l'occasion est ouverte à tous de s'inscrire en vue des activités de 1967.

Entrée libre.

COOP à deux pas de chez moi = économie de temps et d'argent

- Panetone la pièce 500 g. 4.-
- Souris fourrées crème Lola 10 pièces 1.-
- Garnitures pour suspendre à l'arbre Lola 8 pièces 1.-
- Fondants boîtes assorties de 125 g. à 1 kg.

SAMEDI à Grand-Pont, Place-d'Armes 1, Serre 43
LE LOCLE: Place du Marché, La Jaluse

POULETS AU GRIL 4.80

la pièce

Encore meilleur marché grâce à la ristourne !



Une bonne publicité: Le Peuple - La Sentinelle

BON ET BON MARCHÉ

LYSAK

LA CHAUX-DE-FONDS
Ouvert samedi toute la journée

**TOUJOURS
A DES PRIX EXCEPTIONNELS**

Tous les sous-vêtements:
Rhovil antirhumatisme - Interlock - Calida - Jockey
Laine - Coton - Grilon - Charmeuse - Nylon, etc.

**CULOTTES-BAS, toutes les tailles
4.90 la paire**

**PYJAMAS - ROBES DE CHAMBRE - TRAININGS
CHEMISES DE NUIT
COLS ROULÉS: banlon, uni, pied-de-poule, écossais,
rayures - ÉCHARPES**

BON ET BON MARCHÉ

GARAGE

à louer pour l'hiver (jusqu'au mois de mars), quartier rue du Collège.
S'adresser au téléphone 2 42 53, le soir après 19 h.

245.- entourage de divan noyer pyramide, coffre incliné

195.- armoire à habits 3 portes, rayonnages et penderie

395.- armoires à habits 2 portes, avec penderie

550.- grand meuble combiné, bureau rayonnages, penderie et tiroirs

195.- ottomanes réglables, protèges et matelas ressorts, garantis 10 ans

**H. HOURIET
Meubles**
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 2 30 89

IVRE...

De quelle façon un alcoolique essaie-t-il de s'enlever, vous indique notre prospectus gratuit. Demandez le brochure Le grand III. Envoyez 1 franc.

RODAL-Versand
2601 Thonon

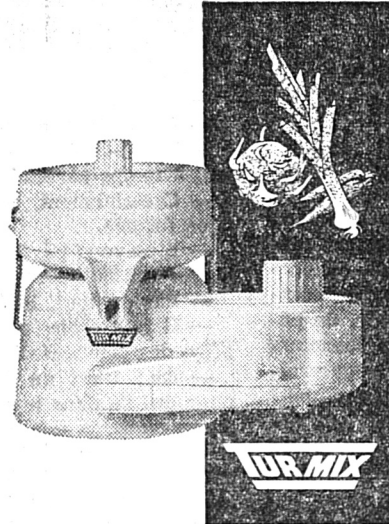
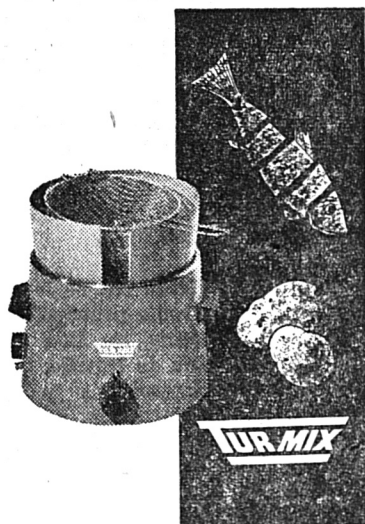
QUEST-LUMIÈRE

Les appareils ménagers modernes

Un choix varié de cadeaux utiles et appréciés

Une visite ne coûte rien !!!

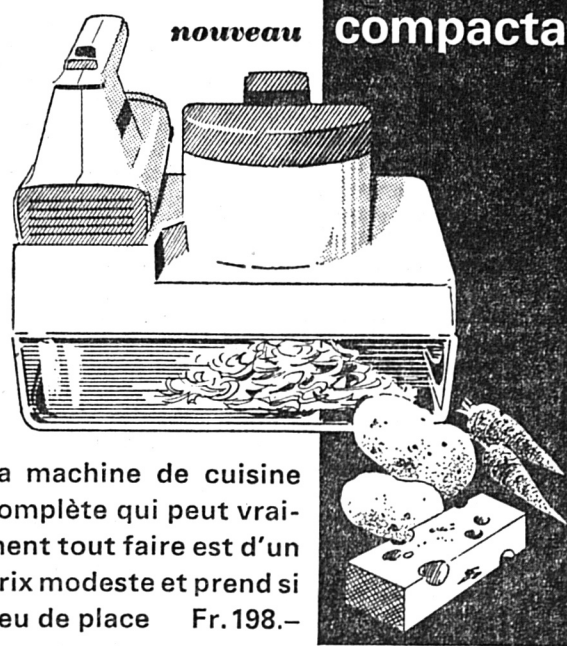
Nous réservons pour les fêtes



Mixer à main Combi 140 + nouvelle Râpe =



nouveau compacta



La machine de cuisine complète qui peut vraiment tout faire est d'un prix modeste et prend si peu de place Fr. 198.-

Justice à la petite semaine

Je lisais dernièrement dans un quotidien romand : « Le tribunal de la troisième division, siégeant au château de Berthoud, a condamné deux recrues sanitaires à huit, respectivement six mois de prison sans sursis, pour avoir refusé de se présenter à l'école de recrues par objection de conscience... »

Huit et six mois **sans sursis**.

Il y a environ un mois, un autre quotidien romand relatait un drame militaire suivi du jugement des coupables.

En résumé, il s'était passé ceci : c'était, si ma mémoire est bonne, à Lucerne. Une troupe de génie devait construire un pont sur la Reuss. Ce jour-là l'eau coulait à une vitesse supérieure aux normes au-delà desquelles il est interdit de faire un tel exercice. Les officiers connaissaient ces normes, ils savaient que la vitesse de l'eau était supérieure au maximum toléré, ils ont tout de même donné l'ordre de faire l'exercice.

Deux soldats glissèrent, tombèrent à l'eau, furent entraînés par le courant et périrent noyés.

Voici pour les faits.

Quant au jugement : les officiers furent condamnés à cinq ou six mois avec sursis.

Cinq ou six mois **avec sursis**.

Ainsi donc pour-objection de conscience, sans avoir tué personne, car c'est là le point essentiel de la chose, deux hommes vont s'en aller purger huit et six mois de prison ferme. Mais à des officiers dont la seule négligence a coûté la vie à quelques-uns de leurs soldats, on accorde le sursis. Pour la justice militaire, la vie d'un homme ou même de plusieurs ne semble avoir aucun prix.

En haut lieu — mais on finit par ne plus s'étonner de rien — on semble préférer un être portant l'uniforme et capable de mener son semblable à la noyade, à un homme ayant la force de caractère nécessaire pour défendre son opinion et ses convictions. Pour dire que tout Suisse ne naît pas seulement soldat, que tout Suisse ne naît pas forcément mouton.

Notre Constitution fédérale est ainsi faite qu'elle jusqu'à présent le Suisse est tenu d'accomplir son service militaire. Mais entre un homme qui dit non à un tel état de fait et un officier qui pratique l'homicide par négligence il y a une différence. D'un côté il y a un simple refus, de l'autre il y a un meurtre. Les sanctions donc doivent être différentes, or, dans les deux cas qui nous intéressent les sanctions sont



L'apparat ne sert à rien si la justice perd la tête...

différentes certes, mais en sens contraires. Elles sont croisées.

Lorsque la justice élémentaire commence à perdre la tête et se retrouve

sens-dessus-dessous, c'est une justice à la petite semaine, on n'y croit plus et alors tout est à craindre...

B.-P. CRUCHET.

Un drôle de professeur!

ou : le ramage ne correspond pas au plumage...

Professeur vous? Sans blague! Cette répartie, l'inoubliable Grock n'eût certes pas manqué de la lancer à la face de M. Allan Bullock. Ce dernier, professeur à l'Université d'Oxford, vient de « commettre » un livre, « Hitler », paru aux éditions Gérard à Verviers (Belgique). La présentation est riche et la sortie de presse a été accompagnée d'une publicité flatteuse. Mais le ramage est assez loin de correspondre au plumage...

En exergue : « A la fin de 1933, après l'incendie du Reichstag, la sanglante nuit des longs couteaux et la mort de Hindenburg, Hitler devient le chef de la nouvelle Allemagne... » Malheureusement pour l'auteur, la nuit des longs couteaux — c'est-à-dire l'assassinat de Roehm — eut lieu, non en 1933, mais le 30 juin 1934. Hindenburg, quant à lui, n'est pas mort en 1933, mais le 1^{er} août 1934.

La page 1 de l'ouvrage s'ouvre sur cette déclaration : « Pendant l'été de l'an 1899, Lénine, étudiant de 19 ans, en conflit avec les autorités, quittait Kazan pour Samara... » Rectifions : en

1899, Lénine quittait effectivement Kazan pour Samara, mais il avait 29 ans, non 19, et il n'était plus étudiant.

A la page 43, le chapitre II commence par cette autre affirmation : « Vienne, au début de 1909, était toujours une cité impériale, la capitale d'un empire de cinquante millions d'âmes qui s'étendait du Rhin au Danube, de la Saxe au Monténégro... » L'Autriche de 1909 commençant au Rhin!...

Passons en outre sur des informations comme celle-ci : « Lorsque j'entends le mot culture, je tire mon revolver, disait Goering. » Or, le mot est de Goebbels qui le citait en déclarant qu'il avait trouvé l'idée dans Nietzsche.

Avant d'arriver à la page 100, on note une bonne vingtaine d'erreurs, de contre-vérités et d'inepties de cet acabit. Et Allan Bullock est professeur à l'Université d'Oxford.

Pauvres étudiants!

« The People »
Traduit de l'anglais
par Frédy Richard.

Nietzsche et Teilhard de Chardin

lui sont apparus comme les plus sûrs garants de sa survie. D'autre part, il y a dans le catholicisme un aspect missionnaire qui ne peut que se heurter au prosélytisme communiste. Les idéologies s'entre-dévoient plus volontiers qu'elles ne coexistent, tant il est vrai qu'elles sont le plus fréquemment le support d'intérêts divergents et une manière pour l'individu qui y adhère de s'imposer en s'opposant à tout ce qui contredit l'expression de la vérité qu'il croit partager avec tel ou tel groupe social.

Mais, ceci M. Multanov le sait aussi bien que moi. Et plutôt que d'engager un débat académique sur l'authenticité de la foi religieuse, j'aimerais le mettre en garde contre une confusion fâcheuse. En bref, il s'agit de l'assimilation qu'il fait entre les théories de Nietzsche et celles du nazisme. La philosophie de Nietzsche est essentiellement une philosophie critique, et elle n'entretient aucun point commun avec la morale grotesque des hitlériens. Absolument aucun. Je renvoie sur ce sujet M. Multanov à Nietzsche lui-même ou aux études de Gilles De-

leuze (aux PUF ou aux Editions de Minuit).

Cette confusion tient essentiellement au fait que les nazis ont utilisé pour leur propagande une édition tronquée de la « Volonté de Puissance » inspirée par les soins de la sœur de Nietzsche, dont l'antisémitisme était aussi notoire que regrettable.

La question n'est pas d'être chrétien ou d'être nietzschéen. Elle est de connaître l'héritage chrétien, de le sauvegarder dans ce qu'il a d'impérissable, mais également d'apprendre à poser un regard critique sur le monde des valeurs qui nous est proposé ou imposé. Pour cela Nietzsche est un maître incomparable, lui qui a écrit cette phrase admirable : « Avoir honte de son immoralité est le premier degré de l'échelle au terme de laquelle on a honte de sa moralité. »

Il y a encore dans l'article de M. Multanov quelques réflexions qui me laissent penser qu'il a pratiqué le Père Teilhard de Chardin. Je m'en voudrais de le lui reprocher. L'homme est ouvert, neuf et d'une humanité que l'on voudrait avoir ou plutôt dont

on souhaiterait être possédé comme lui. Ses lettres sont, à cet égard, splendides. Sur la rigueur et l'honnêteté du savant, je ne puis évidemment me prononcer. Reste que l'on a voulu faire de Teilhard plus qu'un humaniste doublé d'un théologien : un philosophe. Et l'un des plus importants de ce siècle.

Si j'en crois « Le Peuple—La Sentinelle », l'Inquisition ne serait pas morte et l'extrême-droite lancerait une opération de « détailhardisation », du moins d'après l'auteur de l'article, M. Simon Guardamonte, qui s'en prend avec véhémence à un jeune professeur de l'Université de Genève, M. Hagedé.

J'aimerais dans les quelques lignes qui suivent, rassurer M. Guardamonte : Oui, l'Inquisition est bien morte. Et, second point, l'audience d'un professeur, fût-il d'université, est des plus limitées. J'aimerais ensuite lui poser une question : croit-il vraiment que Teilhard de Chardin soit un grand philosophe? A cette question, il est malaisé de répondre (qu'est-ce qu'un « grand philosophe »?), mais il est téméraire d'affirmer que seule l'extrême-droite remet Teilhard en question. Les motifs qui inspirent cette dernière, nous les connaissons et, à vrai dire, ils nous importent peu, tant le niveau auxquels ils se situent, relève d'une polémique dépassée. En revanche, lorsqu'un auteur qui n'est ni le dernier venu, ni M. Hagedé, mais Jean-François Revel prend la plume (et il n'est pas le seul) pour pourfendre les théories teilhardiennes, je suis sensible à ses arguments. Je les livre, en guise de conclusion, à la méditation de M. Guardamonte. Ils sont tirés de la « Cabale des Dévots » (pages 74 à 87) :

«... à l'exposé des idées du R. P... on préfère l'allusion enthousiaste. Il est préférable, en effet, de s'y borner, car, autrement, les incompatibilités apparaîtraient aussitôt. Il faudrait demander à de prétendus rationalistes comment ils peuvent se faire les laudateurs d'un livre : « Le Phénomène humain » où l'auteur déclare dès l'avertissement : « Dans le cas particulier de l'essai ici présenté, deux questions primordiales — je tiens à le faire remarquer — s'ajoutent l'une à l'autre pour supporter et commander tous les développements. La première est le primat accordé au psychique et à la pensée dans l'étoffe de l'univers. Et la seconde est la valeur « idéologique » attribuée au fait social autour de nous. » Sans parler du niveau intellectuel misérable où se situe cette métaphore d'« étoffe de l'univers »... il est difficile d'admettre le sérieux de cette double affirmation gratuite — nature psychique du monde, nature biologique de la société — la première ni vraie, ni fautive, mais simplement fantaisiste et sans valeur heuristique, la seconde contraire à tous les résultats de la sociologie, toutes deux venues du fond bergsonien, et d'autant moins acceptables que nous lisons ces lignes justes après que l'auteur nous a commandé de prendre son livre « unique » ment et exclusivement comme un « mémo scientifique », etc. »

ROLAND JACCARD.

FANTÔME À BORD

NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Immanquablement, quand je passais le soir devant l'office, je voyais, par un hublot, la veste blanche du steward noir pendue au plafond. Immanquablement, je sursautais, prenant l'habit pour l'homme. L'étage était construit autour de la salle des machines. D'un côté les cabines, de l'autre un living-room. Côté proue, un bar et une salle de lecture, côté poupe, l'office et une salle à manger. Une coursive reliait ces pièces de l'intérieur. On pouvait également suivre un pont-promenade. De jour, musique et éclats de voix sortaient du living-room où les officiers venaient se détendre, un serviteur noir faisait ronfler son aspirateur dans la coursive et son collègue sénégalais jurait dans l'office. Le soir, les jeunes officiers mangeaient tôt. L'état-major se faisait servir en chambre. Dès vingt heures, tous avaient quitté cet étage dont les cabines étaient réservées aux touristes. Les serveurs noirs aussi, qui logeaient dans les soutes.

Ainsi, dès la nuit, toute vie quittait l'étage, « mon » étage, car j'étais le seul touriste du cargo. Je m'installais au bar, dépendais une clé au mur et fouillais la bibliothèque. Puis, juché sur un tabouret, je lisais. Vers dix heures, j'avais la visite du matelot de service qui faisait sa ronde et tirait les rideaux. Puis j'arpentais le pont-promenade et humais l'air de la mer. Immanquablement, je passais devant le hublot de l'office. Immanquablement, je voyais la veste blanche du steward noir pendue sur un cintre au

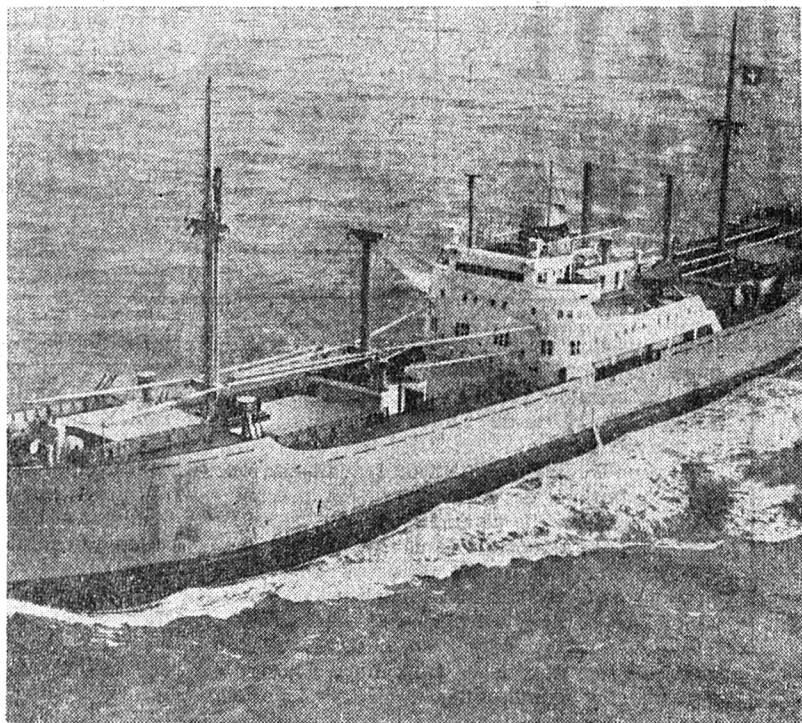
plafond. Immanquablement, je sursautais, prenant l'habit pour l'homme. Cette veste blanche était mon émotion du soir.

*

Ma solitude nocturne fut interrompue à la première escale. Pendant les trois jours que nous fûmes à quai, les officiers installèrent une table de ping-pong sur « mon » pont. Pendant trois soirs, ils jouèrent là, burent, causèrent. En jouant, ils se servaient d'une expression familière : « Fais pas comme le vieux Max! » J'appris que « le vieux Max » était l'ancien commandant du cargo, frappé d'une attaque à bord, à ce même endroit, la raquette à la main.

Après l'escale, la table de ping-pong fut démontée et je me retrouvai seul le soir à mon bar. Mais j'entendais encore les raquettes. Je percevais le son de la balle qui ricochait. Vingt fois, comme nous voguions vers le Cap, je sortis de nuit sur le pont pour constater qu'il était désert. Je lisais des romans, j'avais la bibliothèque du bord et toujours les coups de raquette me poursuivaient. Je fouillai le bar de fond en comble et, dans un tiroir haut perché, je finis par découvrir une vieille balle de ping-pong qui, toutes les minutes, selon les oscillations du bateau, battait deux temps, roulant de tribord à babord. L'illusion était telle que lorsque je l'eus remplacée dans son tiroir, j'aurais encore juré que le son venait du pont.

Evanoui ce jour-là, le fantôme du



vieux Max reparut le lendemain. La tempête s'était levée et, mal fermée, la porte de ma cabine se mit à battre dans la nuit. Un géant, drapé de blanc, entra dans ma chambre avec le vent et resta suspendu au-dessus de ma couchette. Il toucha ma couverture, puis disparut. Sa figure blafarde m'était inconnue. Toute farce était donc exclue, car ce n'était pas quelqu'un du bord. Par contre, j'identifiai son vêtement... la fameuse veste blanche du steward, cent fois entrevue par le hublot de l'office. A ce détail et à un autre encore, je dus de conserver mon équilibre. Car le commandant du bord ne fit rien pour me calmer, se conten-

tant de m'affirmer sottement — le lendemain — que j'avais été drogué. Et c'est moi qui dus découvrir que, dans l'une des chambres à coucher de cet étage, j'avais un voisin secret : un malade mental embarqué à la dernière escale, dont on me cachait l'existence pour ne point m'effrayer et qui avait échappé à son infirmier. Ce soir-là, revêtu de la veste volée au steward, ce fou inoffensif avait eu une réaction spécifique : au moment de quitter ma cabine, il avait éternué. Or, selon un livre trouvé dans la bibliothèque du bord, c'était là une réaction bien propre à un vivant, une interdite à un fantôme.

**Etes-vous
un dur au cœur tendre?**



CIGARETTES
VIRGINIE
F. J. BURRUS
BONCOURT
FILTRE
GOÛT FRANÇAIS

avec ou sans
filtre Fr. 1.-

Etes-vous cet homme au caractère bien trempé,
à la fois énergique et sensible?
Oui! alors vous apprécierez la cigarette VIRGINIE
qui vous offre le plaisir
d'un goût français vigoureux
et la nuance d'un arôme riche et naturel.

VIRGINIE goût français, racé, viril



**BOUCHERIE
Provi-Viande**
VOUS OFFRE

Hachis

Fr. 2.50 la livre

Rôti de bœuf

Fr. 4.- la livre

Bouilli

depuis Fr. 3.- la livre

Ragoût

Fr. 4.- la livre

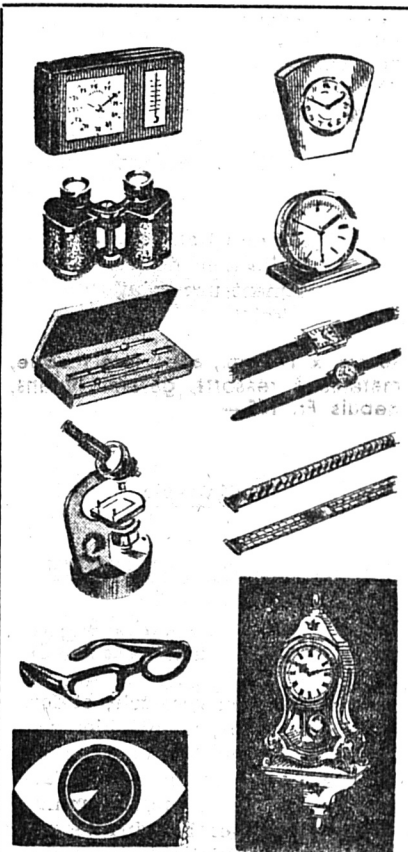
BALANCE 10B La Chaux-de-Fonds

PIANO- & FLÜGEL-HALLE / BERNE

Sprünglistr. 2 Tél. 031 44 10 47 ou 44 10 82



Petits Pianos neufs à part de Frs. 1900.-
location-achat Frs. 29.- p. mois.
Petits Pianos à queues à part de Frs. 4900.-
location-achat Frs. 85.- p. mois.
Toujours div. Occ.: Bechstein, Steinway,
Schmidt-Flohr, Burger & Jac. etc. à partir de
Frs. 850.- Location-achat: les montants
payés en 1^{re} année seront déduits du prix de
vente, à l'achat. (Facil. d. paiement). A l'achat
transp. gratuit! Plus de 100 Inst. en choix.



Verres de contact

von GUNTEN

Avenue Léopold-Robert 21, tél. (039) 2 38 03

**UNE BONNE PUBLICITÉ
Le Peuple — La Sentinelle**

**CAFÉ DU BORNELET
A CORCELLES (NE)**

*** Samedi 2 décembre,
dès 16 h. et dès 20 h.**

**Match
au loto**

Superbes quines

Se recommande:

LE PARTI SOCIALISTE

**Paroisse
catholique-chrétienne
La Chaux-de-Fonds**

Salle Saint-Pierre
Chapelle 5

vente

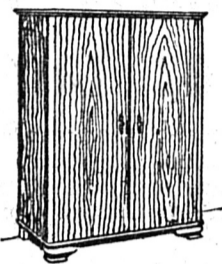
Vendredi 2, samedi 3 et
dimanche 4 décembre 1966
Stands divers - Attractions
Soirées familiales les 2 et 3 décembre 1966

annuelle

LES PRIX S'OUBLIENT
LA QUALITÉ RESTE!
POUR UNE QUALITÉ
A BON MARCHÉ!

**MEUBLES
MÉTROPOLE**

SERMET & HURNI
Avenue Léopold-Robert 100
LA CHAUX-DE-FONDS



Armoires 2 portes avec rayon et penderie, Fr. 195.—. Armoires 3 portes, rayonnages et penderie, Fr. 350.—



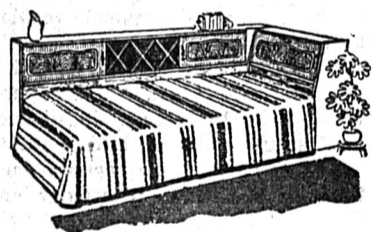
Tables formica, Fr. 125.—, 135.—, 150.—, 170.—
Tabourets, Fr. 19.—
Chaises, Fr. 45.—

Divan-lit



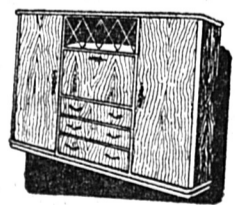
90 cm. x 190 cm., avec tête mobile, matelas à ressorts, garanti 10 ans, depuis Fr. 165.—

**Beaux
entourages
de divans**



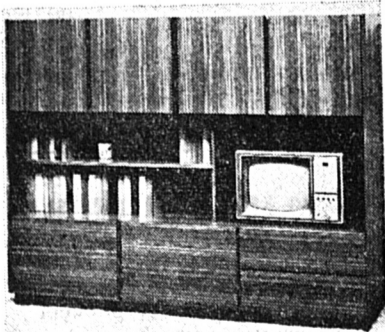
noyer pyramide, avec coffre à literie en biais, portes et verre à glissière, Fr. 270.—

Combiné



Beau meuble pratique, grand choix en toutes dimensions, depuis Fr. 520.—, 575.—, 645.—, 790.—, etc.

Buffet-paroi



Beau meuble moderne en noyer américain, depuis Fr. 780.—, 840.—, 1035.—

Nous réservons pour les fêtes
Belles facilités de paiement
Livraison franco

coiffure



Sans rendez-vous

Garderie d'enfants

Av. Léopold-Robert 13 - Entrée sur le côté
Immeuble Fleur-de-Lys - 1^{er} étage
LA CHAUX-DE-FONDS

PERMANENTES à froid

Fr. 23.— tout compris

COLORATIONS

Fr. 14.30 - Fr. 16.50
tout compris

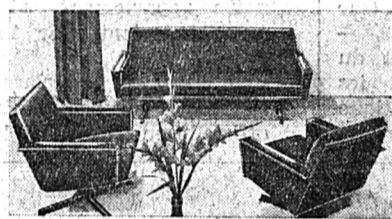
Prix nets - Pourboire compris

OLY COIFFURE



PARURE OUI DURE

Fr. 520.— il s'appelle
IMBATTABLE



Un rêve? Non, une vérité!
Fr. 790.— sur pieds tournants
UN TRÈS GRAND CHOIX DE SALONS
du plus simple au plus luxueux

Visitez notre grande exposition

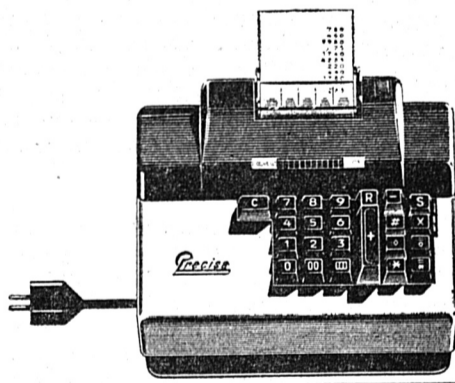
Ded

Marché 2 et 4

Tél. (039) 2 95 70

LA CHAUX-DE-FONDS

Precisa 164 - Additionne,
soustrait, multiplie automatiquement
et instantanément. Un chef d'oeuvre
de la technique!
Une fabrication suisse. Fr. 1875.—



Démonstration et vente:

Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles
et service d'entretien chez

Reymond

La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, (039) 2 85 95
Neuchâtel, Faubourg du Lac 11, tél. (038) 5 44 66
Neuchâtel, Saint-Honore 5, 161 (038) 5 44 66

F 3/164

Municipalité de Delémont
**Bourses et prêts
aux apprentis et étudiants**

Les apprentis et étudiants désireux de faire valoir leurs droits à une bourse ou à un prêt pour l'année scolaire 1966/1967 sont priés d'adresser une requête au service municipal (tél. 066 / 2 36 30).

Abonnez-vous à notre journal!



Sortilège

C'est un parfum léger, moderne, délicat. Il ajoute à la personnalité un « je ne sais quoi », qui est l'essence même de la séduction.



RUE NEUVE 9 — LA CHAUX-DE-FONDS

PHARMACIE COOPÉRATIVE

AUX MAGASINS DE
COMESTIBLES

Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU:

Belles palées

Filets de palées

Bondelles

Filets de bondelles

Filets de perches

Filets de soles

Filets de carrelets

Filets de dorschs

frais

Cabillauds

Truites vivantes

Champignons de

Paris frais

Beaux poulets

de Houdan frais

Beaux poulets

hollandais

le kilo, 6.50

Beaux petits coqs

du pays

Belles poules

Beaux lapins frais

du pays

Cuisses de

grenouilles

Escargots

Moules

Gigot

de chevreuil

Civet

de chevreuil

Se recommande:

F. MOSER

Tél. (039) 2 24 54

On porte

à domicile

ON CHERCHE

piano

évent, ancien modèle (paiement comptant). Offres avec indications de prix, marque et couleur à: Case postale 1647, 3001 Berne.

Elections municipales - Moutier

Une politique honnête

listes

socialistes

Bientôt au

**CINÉMA
PALACE**

Les comédiens prestigieux de la Comédie-Française dans

**LE
Bourgeois
GENTILHOMME**

DE MOLIÈRE

POLITIQUE VAUDOISE

Les locataires ne seront sauvés que par eux-mêmes

Ces jours, les avis des gérances et propriétaires pleuvent dans les boîtes aux lettres des locataires lausannois pour annoncer la bonne nouvelle qui remplit d'aise la Chambre vaudoise immobilière: enfin on peut (pratiquement) sans retenue annoncer à ces empêcheurs de danser en rond que sont les locataires, la bienvenue hausse des loyers.

Peu de locataires sont et seront épargnés. La voracité bien connue des propriétaires — que l'on appelait il n'y a pas encore si longtemps des vautours et qui vont probablement mériter le nom de vampires — va se donner libre cours. Plusieurs gérances ont déjà annoncé — sur formule officielle, bien entendu — des hausses successives durant les trois années qui viennent!

A la plupart des réclamations ou des demandes d'information qui lui sont adressées, l'Office communal ou l'Office cantonal du logement ne peuvent que répondre: « C'est légal, on ne peut rien y faire! »

Les proprios ont maintenant la loi pour eux et ils ne se gêneront pas. A part d'honorables exceptions, gérances et proprios vont accabler les locataires sans se soucier des situations matérielles et financières parfois bien difficiles.

La réponse du Conseil d'Etat à la motion Muret, concernant la protection des locataires, a été bien décevante. Malgré la volonté que l'on devine à cette autorité de vouloir défendre — dans les cas extrêmes, en tout cas — les locataires.

On se borne à créer des commissions paritaires (qui ne pèseront pas plus qu'un fétu de paille), à rechercher la manière la plus efficace d'éviter les abus et d'établir, dans l'avenir, un « code des règles et usages locatifs ». Le droit en cette matière est fédéral, et c'est une majorité du peuple suisse qui a décidé l'interruption du contrôle des prix. Cette majorité a malheureusement suivi les avis des partis de la bourgeoisie en négligeant les avertissements socialistes.

La seule véritable solution au problème serait la création de plusieurs milliers d'appartements à loyer modéré. Malheureusement, on en construit de moins en moins: 633 au cours de l'année qui s'est terminée le 31 octobre dernier, alors que pour l'année précédente ce chiffre était encore de 756!

Les propriétaires préfèrent construire des appartements de grand luxe, même s'ils restent quelques mois sans preneur. C'est un véritable scandale social que des forces de travail, des capitaux soient utilisés à construire des demeures somptueuses, alors que des milliers de jeunes ménages manquent de toit. C'est, il faut bien le dire, une des tares du régime.

On se rend compte aujourd'hui que ce sont les pouvoirs publics, à l'échelon communal et cantonal, qui devraient construire directement, ou indirectement, en fondant des sociétés de construction, des milliers de logements à loyer modéré. On pourrait arriver ainsi à rattraper le retard et à équilibrer le marché. Dès ce moment-là, les propriétaires ne tiendraient plus le couteau par le manche et ils devraient composer avec les locataires et non plus imposer.

Mais, pour en arriver là, il faudrait renforcer sérieusement les représentations socialistes dans les conseils communaux, au Grand Conseil et au Parlement fédéral. Ce n'est probablement qu'à cette condition que les locataires trouveront leur salut!

OCTAVE HEGER.



C'est aux pouvoirs publics qu'il appartient d'assurer un logement convenable et à prix normal à tous les ménages. Mais encore faut-il que ces pouvoirs publics aient assez de sens social. Et ils ne peuvent vraiment en avoir que si beaucoup de socialistes y sont présents.

Locataires lausannois, attention!

Prenez soigneusement connaissance du texte ci-dessous et conservez-le

La ville de Lausanne et les communes de l'agglomération, soit: Chavannes, Renens, Crissier, Prilly et Pully passeront sous le régime de la « surveillance des loyers » le 1^{er} janvier 1967.

Déjà un certain nombre de propriétaires ont fait parvenir à leurs locataires l'avis que leur loyer serait augmenté dès ce 1^{er} janvier 1967. Plusieurs cas nous ont été signalés et les augmentations demandées sont de l'ordre de 40%. Il n'est généralement pas prévu d'échelonnement, c'est-à-dire que les 40% entreraient en vigueur d'un seul coup.

Nous tenons à donner quelques indications importantes:

1. Le propriétaire ou le gérant doit annoncer la hausse de loyer sur une formule officielle imprimée portant en titre « NOTIFICATION ET ANNONCE DE LOYER ». Toute autre forme d'annonce est illégale et sans valeur.

2. Toute hausse dépassant 5% du montant actuel du loyer (sans les

charges) peut faire l'objet d'une opposition du locataire.

3. Celui qui veut manifester son opposition à la hausse annoncée doit:

a) souligner le texte de la lettre « b » de la « Déclaration » qui se trouve au bas de la notification.
b) adresser cette « Déclaration » accompagnée d'une lettre exprimant brièvement les motifs de son opposition à l'Office communal du contrôle des loyers de sa commune de domicile (pour Lausanne: Beau-Séjour 8).
c) cette opposition doit être formulée dans les 30 jours qui suivent la réception de la notification.

4. Le locataire qui fait opposition à la hausse demandée par son propriétaire ou gérant est protégé contre une résiliation de son bail; le locataire et le gérant seront entendus par une commission de conciliation nommée par la commune.

5. Si la conciliation n'aboutit pas, c'est l'Office cantonal du contrôle des loyers qui tranchera. Recours pourra être fait auprès de la Commission fédérale de contrôle des loyers.

La lutte contre les augmentations abusives des loyers
Jusqu'à 95 pour cent, avec réserve d'augmenter encore

Le bureau de renseignements à l'usage (gratuitement) des locataires lausannois et de la banlieue qu'a ouvert le samedi matin, de 10 h. à 12 h. Le Parti socialiste lausannois obtient un très vif succès.

On y a appris que certaines gérances avaient envoyé des avis de hausse de 50 et même 60% et dans un cas, de 95% avec réserve d'augmenter encore plus si le loyer de l'argent augmentait encore.

L'Office fédéral du contrôle des prix contre les autorités vaudoises

On a aussi appris que l'Office fédéral du contrôle des prix qui dépend du Département de l'économie publique dirigé par le conseiller fédéral H. Schaffner, radical, avait, au total mépris des dispositions prises par les autorités vaudoises, Conseil d'Etat et Municipalités, autorisé certaines gérances à ne pas utiliser les formules officielles pour aviser les locataires des augmentations. Cela est intolérable, c'est rendre ridicules les autorités vaudoises et c'est surtout clamer son mépris à l'égard des locataires

PAYERNE. — Samedi 3 décembre, à 20 h. 15, au Café du Raisin, assemblée d'arrondissement. Orateur R. Lamercy. Les dames sont cordialement invitées.

GENÈVE: Université ouvrière (rue de Candolle, salle 59, 1^{er} étage. — Lundi 5 décembre. — « L'art du Mexique ancien: la terre et les Dieux ». M. Arnold Kohler, critique d'art.

désarmés devant les appétits démesurés de certains propriétaires. Cette curieuse et inopportune dispense serait basée sur l'article 5 de l'Ordonnance fédérale qui dit que l'Office fédéral du contrôle des prix peut, dans des cas particuliers autoriser certaines simplifications. Son application dans les cas cités est donc extrêmement discutabile.

Ceci, au moment même où le conseiller fédéral Schaffner affirme au Casino de Zurich, dans une conférence, le 25 novembre dernier que le marché du logement se desserre et que l'on constate un ralentissement

dans la hausse des loyers. Cela est-il vrai pour la Suisse alémanique? Nous n'en savons rien, mais c'est en tout cas absolument faux en ce qui concerne la région lémanique.

Une chose reste claire: c'est que les locataires ne doivent pas se laisser faire. Ils doivent résister contre les hausses abusives et utiliser toutes les possibilités légales qui restent (il y en a de moins en moins) à leur disposition.

Ce n'est que si les locataires menacés résistent qu'ils pourront éviter le pire...

OCTAVE HEGER.

LAUSANNE: Locataires, voici ce que vous devez faire...

● Si votre propriétaire ou gérant vous avise « verbalement » ou par simple lettre recommandée que votre loyer sera augmenté à partir de telle date?

— Répondez-lui qu'il est obligé de vous annoncer cette hausse sur la formule officielle, que vous considérez donc son annonce comme nulle. Ne payez pas l'augmentation annoncée.

● Si vous recevez l'annonce d'une augmentation de moins de 5% sur la formule officielle et que votre appartement est normalement entretenu par le propriétaire?

— Remplissez la « déclaration » qui se trouve au bas de la formule officielle en soulignant le texte de

la lettre a). Retournez-la à votre propriétaire ou gérant dans les 30 jours. Si vous ne la retournez pas, cela équivaudra à une acceptation.

● Si vous recevez l'annonce d'une augmentation de moins de 5% sur la formule officielle mais que l'entretien de votre appartement est manifestement négligé par le propriétaire ou que vous avez fait ou payé totalement ou partiellement vous-même les réparations usuelles?

— Remplissez la « déclaration » qui se trouve au bas de la formule en soulignant le texte de la lettre b). Retournez-la dans les 30 jours (très important) à votre propriétaire ou à votre gérant. Par le même courrier envoyez une lettre (en deux exemplaires et sous pli recommandé) à l'Office communal du contrôle des prix.

● Si vous recevez l'annonce d'une augmentation de plus de 5% sur la formule officielle et que vous estimez cette augmentation excessive?

— Remplissez la « déclaration » en soulignant le texte de la lettre b) et agissez comme ci-dessus à l'égard de l'Office du contrôle des prix.

— Si vous ne voulez pas rester dans votre appartement du fait de l'augmentation du loyer, vous remplissez la « déclaration » en soulignant la lettre c). Ce mode de faire n'est pas conseillé.

● Si pour une raison quelconque, ou sans raison, vous recevez la résiliation de votre bail?

— Dans les 30 jours dès la réception de cette résiliation, adressez une lettre à la Préfecture du district de Lausanne. Il est indispensable d'utiliser ce droit de recours dans tous les cas et de n'accepter ensuite une conciliation qu'après mûre réflexion. En effet si vous n'utilisez pas votre droit ou si vous acceptez une conciliation, l'Office du logement pourra ensuite vous refuser un appartement subventionné, même si vous remplissez toutes les conditions requises pour pouvoir prétendre à un tel appartement.

VEVEY: Un emprunt d'un million. La Municipalité de Vevey demande l'autorisation au Conseil communal de contracter un emprunt d'un million de francs auprès de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident, au taux de 5 1/4% l'an payable semestriellement. Une première tranche de un million avait été accordée le 29 avril 1966, mais au taux de 4 3/4%!

Cet emprunt est destiné à couvrir les frais occasionnés par la suppression des passages à niveau CFF dont la dépense à la charge de la ville est estimée à 3 700 000 fr. dont 1 500 000 francs ont déjà été payés.

Au bout du lac

GRAND-SACONNEX: Au Conseil municipal. — Le Conseil municipal du Grand-Saconnex a siégé le 21 novembre, en séance ordinaire. A l'ordre du jour, entre autres, figuraient l'examen du budget 1967 et la proposition de notre camarade Herbert Voegeli, président du conseil, relative à une aide complémentaire extraordinaire aux économiquement faibles.

Dans le cadre du budget, relevons que notre camarade Fioramonti, conseiller administratif, s'est vu dans l'obligation de reprendre presque tous les points de ses dicastères, face au rapport de la Commission des finances qui manquait de précisions, malgré les explications claires qui avaient été données lors de la séance de ladite commission. Le rapporteur, M. Stucki (ICS) n'a pas été particulièrement heureux de ces nombreuses interventions qui, toutes, relevaient les erreurs du procès-verbal. Le budget a finalement été accepté, y compris l'achat d'une balayeuse municipale, pour le prix de 55 000 fr.

Le projet d'aide communale extraordinaire aux économiquement faibles, par contre, a donné lieu à de sérieuses escarmouches entre les partis bourgeois et les partis de gauche. Avec acharnement et conviction, les conseillers socialistes ont défendu le projet, en reconnaissant certaines imperfections dans le texte, mais en apportant des amendements, tous refusés. La proposition libérale d'ajourner à terme le projet, afin de le représenter à la prochaine séance du Conseil municipal, a été adoptée par la majorité bourgeoise contre les voix du Parti socialiste et des populistes.

Pourquoi l'une et pas l'autre? —

Au chapitre des interpellations, relevons celle de notre camarade Bernard Hoffmann qui demande au Conseil administratif de prélever, sur le compte de dépôt de la commune, une somme de 5000 francs, afin de venir en aide aux sinistrés de la ville de Florence. Ce projet a immédiatement été accepté, sans opposition, mais avec quelques abstentions. Relevons à ce sujet que la proposition socialiste a rencontré l'approbation des partis de droite, alors que le projet d'aide communale, réservé, lui, aux vieux de notre commune, et qui n'aurait coûté que 2750 francs, a été refusé par les mêmes partis bourgeois!

A signaler encore que, dans le cadre des subventions spéciales, ce poste a été augmenté de 2000 francs à 2500 francs, afin de permettre à la commune d'aider financièrement l'Institut des épileptiques de Lavigny, cela, une fois encore, sur proposition socialiste.

LANCY: La CGTE en prend trop à son aise! — La section socialiste de Lancy communique:

« Le comité de la section de Lancy du Parti socialiste suisse a pris connaissance avec stupéfaction du projet de la direction de la CGTE, qui consiste à réduire le soir, à partir du 1^{er} janvier prochain, ses services, notamment sur les lignes reliant la ville aux quartiers suburbains.

» Il rappelle que ce printemps déjà, les sections de Lancy et d'Onex ont lancé une pétition concernant les tarifs, totalisant environ 5000 signatures qui, jusqu'à présent, à sa connaissance, n'a pas porté les fruits escomptés, puisqu'elle est encore pendante devant le Grand Conseil.

» Notre comité constate enfin que la direction de la CGTE prend de plus en plus des mesures contraires à l'intérêt des usagers alors qu'elle est et doit rester une entreprise au service du public. Ce n'est pas en continuant dans cette voie que la CGTE pourra prétendre obtenir le monopole des transports.»

CHAMPIONNAT GENEVOIS DE LUTTE LIBRE. — Dimanche 4 décembre, les meilleurs athlètes locaux participeront au championnat genevois toutes fédérations. Les amateurs de cette discipline typiquement helvétique ne seront pas déçus, chacun des concurrents de la SFG, de la FSLA et du Satus ayant à cœur de défendre au mieux les couleurs de sa fédération. Toutes les catégories de poids seront représentées. Cette compétition aura lieu dès 9 heures à la salle de gymnastique de la rue du Stand—rue du Tir.



LAUSANNE: Pour les locataires qui sont dans le doute et l'embarras

Le Parti socialiste lausannois ouvre un bureau de renseignements auquel toutes les personnes ayant des doutes sur leur cas peuvent s'adresser:

Maison du Peuple de Chauderon, salle N° 7 (descendre deux étages depuis la place Chauderon)

Tous les samedis, de 10 h. à 12 h.

Les informations sont gratuites et confidentielles. Lausannois, Lausannoises, n'hésitez pas à utiliser ce bureau. Présentez-vous, bien entendu, muni de tous les documents nécessaires.

SPORTS D'HIVER

**SKIS
CHAUSSURES
VÊTEMENTS
HOCKEY
PATINAGE**

chez le spécialiste:



LAUSANNE, rue Richard 16

Des fleurs toujours fraîches par

Charly BODMER-FEUZ

Lausanne - Ile Saint-Pierre
Caroline 2 - Téléphone 22 67 25
Enning 8 - Téléphone 22 67 06

Livre des fleurs dans le monde entier. Membre Fleurop et FID. Importateur direct de Hollande et d'Italie. Toute confection.

Articles hygiéniques

Produit de qualité des USA 5 fr. la douzaine
MARQUES Vitrix 8 fr. la douzaine; Durex 7 fr. la douzaine; Silvertex. Expédition prompte et discrète contre argent comptant, remboursement ou au compte de chèques postal 80 433 96, E. Schneider, case post. 121 Zurich 24.

COOPÉRATIVE DES



Beaulieu 11 LAUSANNE Tél. 24 28 24
Gypserie-peinture
Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 4%
OBLIGATIONS 5% 10 ans

**Toujours les dernières nouveautés
aux prix les plus avantageux**

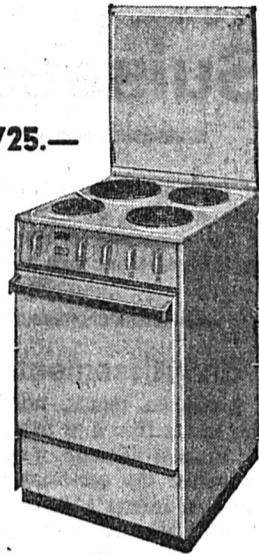
Mori tapis

Rue du Rhône 25-27

GENÈVE

La nouvelle cuisinière électrique
LE RÊVE de luxe vous offre joie et confort

Fr. 725.—



Plaque de cuisson automatique
Four géant avec sélecteur
Grill infra-rouge
Lampes de contrôle
Tiroir à ustensiles
Autres modèles dès Fr. 440.—



Facilités de paiement
Reprise de l'ancien modèle
Magasin climatisé GÉ
Même maison à Bercher, tél. 81 82 73

CAVE DE RENENS

Rue de la Mèbre A. Ray

Offres spéciales:

Spiritueux	le litre, verre en plus
Eau-de-vie de fruits	7.80
Marc vaudois	8.30
Eau-de-vie de lie	8.50
Eau-de-vie de pomme pure	8.50
Marc du Valais, vieux	8.50
Eau-de-vie de poire	8.80
Chrüter	9.50
Pruneau	10.50
Eau-de-vie de genièvre	10.80
Grappa	10.90
Eau-de-vie de vin	11.—
Rhum Martinique	13.80
Eau-de-vie de pomme de terre	14.20
Kirsch étranger	15.50
Rhum Jamaïque	15.50
Alcool fin	18.50
Gentiane du Jura	18.50
Kirsch vaudois	18.50
Cognac Carte d'Or	19.75
Kirsch de Zoug	19.80
Schlichte	19.95
Cognac Charentais ***	21.—

Par 10 litres, rabais de 10 ct. par litre

Tous les vins

Il suffit de téléphoner au 341795 ... nous vous apporterons tout à domicile!

Memento genevois

CASINO-THÉÂTRE (Tél. 24 20 57): 20.45. «Pique-Nique en Ville», comédie-vaudeville en trois actes de Georges de Torvagne, jouée par Pierre Bonzens, Henri Lauriac, Robert Guillon, Jo-Johnny, Valbert, Irène Vidy, Jane Savigny, Sarah Pasqui et Madeleine Cendra.

Lausanne - Patinoire de Montchoisi
MATCH DE HOCKEY
Samedi 3 décembre 1966 à 20 h. 30
Lausanne-Bienne

OFFRES D'EMPLOI

La Clinique psychiatrique de Bel-Air, à Genève

ouvre une inscription pour un poste de

TÉLÉPHONISTE

Bonnes conditions de salaire et de travail -

Semaines de 45 heures - Caisse de retraite

Les renseignements relatifs au salaire peuvent être obtenus auprès du chef du personnel (tél. 36 13 60, interne 305).

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées avant le 17 décembre 1966 au chef du personnel, Clinique de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Genève

Présentation de films soviétiques

A la Salle communale de Plainpalais, dans le cadre de l'exposition-vente de l'Association Suisse-URSS: vendredi 2 décembre, de 19 h. à 22 h.; samedi 3 et dimanche 4 décembre, de 14 h. à 22 h. Entrée libre.

Exposition de photos

A la Salle communale de Plainpalais, «La vie des jeunes en URSS», dans le cadre de l'exposition-vente de l'Association Suisse-URSS: vendredi 2 décembre, de 19 h. à 22 h.; samedi 3 et dimanche 4 décembre, de 14 h. à 22 h. Entrée libre.

MÉMENTO LAUSANNOIS

MUSÉE CANTONAL DES BEAUX-ARTS: ouvert tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., sauf le mardi matin. Nouvelle présentation des collections du musée.
Pharmacies d'office
De 18 h à 21 h (samedi de 17 h à 21 h., dimanche de 9 h à 21 h.)
LARELLI, avenue Juste-Olivier 5.
GOTTFREY, route de Prilly 3.
De 18 h à 24 h
KUPFER, Maupas-Beaulieu.
A l'exception des pharmacies de service, les pharmacies sont fermées le jeudi après midi.

Musée d'art et d'histoire

Lundi 5 décembre 1966, à 20 h. 30
Salle des Armures

PETIT CONCERT

Motets anciens et chansons françaises

par la
CHAPELLE PALESTRINIENNE DE GENÈVE

Entrée libre

CASINO Tous les soirs à 20 h. 30 sauf les lundis Mat. les dim

PIQUE-NIQUE EN VILLE

Comédie-vaudeville en 3 actes de Georges Tervagne

Les membres du Comité de la CIA ont le regret de faire part du décès de

Madame

Fernand BABEL

mère de M. Jean Babel, président du comité.
Le vice-président: JEAN DUCKERT

CINÉMAS LAUSANNOIS

A. B. C. Tél. 22 35 52-53

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Horst Frank, Joachim Hansen, Gisella Arden, dans un grand film d'aventure en scope couleurs, tourné d'après une histoire vécue sur place dans le décor merveilleux des mers du Sud
L'AVENTURIER VIENT DE MANILLE
Parlé français

Athéna Tél. 25 24 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir nocturne à 23.15
Première vision - En couleurs
Un tout nouveau film d'espionnage d'une classe à part
AVEC LA PEAU DES AUTRES
«L'ino Ventura trouve là un de ses meilleurs rôles. Un très bon film à suspense à ne pas manquer.»

Atlantic Tél. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h 15
Première vision
Le plus drôle des «policier» où le rire fait contrepoint au suspense
DIS-MOI QUI TUER
M. Morgan, P. Hubschmid, D. Moreno
Parlé français - Couleurs

Bel-Air Tél. 23 53 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h 15
Première vision - Parlé français
Un film passionnant tiré d'un roman palpitant... Une action soutenue... Un suspense continu...
LA SERRURE AUX 13 SECRETS
D'après le célèbre roman d'E. Wallace
Judith Dornys Harald Leipnitz

Bourg Tél. 22 86 22

14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Première vision
Une comédie anglaise satirique
BILLY LIAR (BILLY LE MENTEUR)
Magistralement créé par J. Schlesinger
Avec Julie Christie, la meilleure actrice anglaise de l'année
Vers. origin., sous-titres franc.-allemand.
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Prolongation - 3e semaine
Première vision
Un nouveau et merveilleux «couple de cinéma» Audrey Hepburn, P. O'Toole
Mise en scène William Wyler
COMMENT VOLER UN MILLION
avec Eli Wallach H. Griffith, C. Boyer
Panavision, Couleurs Deluxe

Cineac Tél. 22 74 99

14.00-23.00 7 ans
Pas de suspense! Rien de bien fantastique! Tout simplement...
LAUREL ET HARDY LES ROIS DU RIRE...
Les personnes qui n'aiment pas rire sont priées de s'abstenir!!!
AU FAR-WEST ET LES 2 LÉGIONNAIRES
Troisième dimension de l'optimisme!

Colisée Tél. 52 51 25

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
En grande première suisse
Dans la lignée des chefs-d'œuvre du cinéma russe!
L'HOMME NE SE REND PAS
Une œuvre héroïque-poétique de Josif Tchoulman qui va droit au cœur!
Avec Larissa Loujina et Gueroul Jenov

Eldorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23 h 15
Grande première vision
Parlé français Cinémascope - Couleurs
Une femme voyage dans le corps d'un homme! L'anticipation d'hier... La réalité d'aujourd'hui!
LE VOYAGE FANTASTIQUE
Stephen Boyd, Raquel Welch.

Lido Tél. 23 21 44

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première suisse
Grand prix de l'humour noir!
LE BOURREAU
Parlé français - Primé trois fois
Avec Nino Manfredi et José Isbert
Une des œuvres les plus riches, complètes et denses de ces dernières années!

Métropole Tél. 25 62 22

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Première vision suisse
Parlé français - Eastmancolor - Scope
Une fantaisie héroïco-comique de Robert Hirsch
MARTIN SOLDAT
De bout en bout on s'esclaffe!!!
D'ahracadabrantentes aventures avec le génie de l'innocence!

Moderne Tél. 26 28 77

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
La sensation de la semaine du film tchécoslovaque organisée par la Cinémathèque suisse
JOË LA LIMONADE
Savoureuse parodie des westerns
Un public enthousiasmé! - En couleurs

Montchoisi Tél. 26 05 87

15.00, 20.30 16 ans
Erstaufführung
Eine Kriminalkomödie mit Piiff-Schlager mit Schmiss
MASKENBALL BEI SCOTLAND YARD
Ein höchst vergnügliches Spottfilmd auf das Auge des Gletszes

Palace Tél. 22 15 50

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
En grande première
Cynique? Scandaleux? Inutile de vous voiler la face! Toutes les femmes et tous les hommes voudront la voir... mais pas pour les mêmes raisons!
ALFIE, LE DRAGUEUR
Prix du jury, Cannes
Parlé français - Technicolor - Scope

Rex Tél. 22 45 31

14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans
En grande première
Un film d'espionnage et d'action mené à une allure infernale
BARAKA SUR X-13
de Maurice Cloche - En couleurs
Avec Gérard Barry, Sylva Koskina, José Suarez Agnès Spaak, Y. Lebon

ROMANDIE Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir nocturne à 23 15
Première suisse
Le grand maître Alfred Hitchcock donne avec ce film, son 50e, une nouvelle dimension au suspense!
LE RIDEAU DÉCHIRÉ
avec Paul Newman et Julie Andrews
Fav. susp. Places: Fr. 4.—, 5.—, 6.—

City-Prilly Tél. 28 69 69

20.30 16 ans
D'Henri Verneuil, avec J.-P. Belmondo, Lino Ventura, Andrea Parisy
CENT MILE DOLLARS AU SOLEIL
Des tempéraments et des moteurs chauffés à blanc...
Dialogues étourdissants de M. Audard

Corso-Renens Tél. 24 90 35

20.30 16 ans
Parlé français - Panavision
Un film envoûtant... angoissant... bouleversant...
LE TUMULTE
Dean Martin, G. Page, Y. Mimieux
Jeudi, 20.30, sam. et dim., 17.15:
LA VENDETTA DEI BARBARI 16 ans

TÉLÉPHONE PERMANENT: **22 42 54**
POMPES FUNÈRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

HORLOGERIE BIJOUTERIE
O. MEYLAN
20 rue de l'Âle, 20
Tél. 22 36 90 LAUSANNE

ASSURANCE POUR LA VIEillesse
de la Maison de retraite du Petit-Saconnex Genève

RENTES VIAGÈRES

Renseignements gratuits 11, place du Molard
GARANTIES PAR L'ÉTAT

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES DE LA VILLE DE GENÈVE

Rue de la Mairie 37 - Eaux-Vives Tél 35 91 50
Bureaux ouverts de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h
EN CAS DE DÉCÈS
S'adresser ou téléphoner à l'adresse ci-dessus
Formalités gratuites

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Gibraltar: RENCONTRE WILSON-SMITH

Une première rencontre s'est déroulée cette nuit entre H. Wilson et M. Ian Smith à bord du croiseur «Tiger», en rade de Gibraltar, confirme-t-on officiellement à Londres.

Un communiqué de Downing Street précise que le gouverneur de la Rhodésie, Sir Humphrey Gibbs et Sir Hugh Beadle, ministre rhodésien de la

Justice et leur suite sont montés à bord du «Tiger» à 0 h. 45 GMT. M. Smith est arrivé une heure plus tard.

Avant de partir de Londres, H. Wilson avait déclaré aux Communies: «Une solution du problème rhodésien est maintenant en vue qui permettrait le retour de la Rhodésie à la légalité; cette solution n'est pas certaine, mais elle est possible.

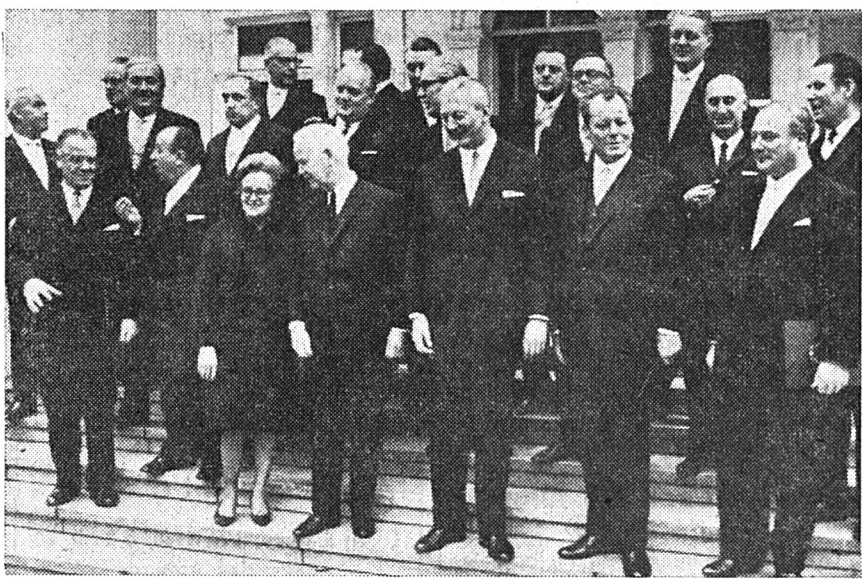
M. Kiesinger élu par 340 voix contre 109

M. Kiesinger a été élu aisément jeudi chancelier fédéral — le troisième après MM. Adenauer et Erhard. Il a recueilli au premier tour 340 voix alors que la majorité absolue requise n'est que de 249, mais le nombre des abstentionnistes et des opposants au sein des deux partis qui le soutiennent a été aussi grand qu'on s'y attendait.

En effet, les chrétiens-démocrates disposent de 245 mandats et les sociaux-démocrates de 202. C'est donc

un total de 447 voix qu'aurait dû obtenir le candidat officiel — ou pour tenir le candidat officiel — pour par congé — 430 environ.

Il a donc manqué à M. Kiesinger près d'une centaine de voix. Plus de 60 députés chrétiens ou socialistes ont déposé des bulletins «non» avec les libéraux de l'opposition, ce qui donne un total de 109 opposants et 24 se sont abstenus ou ont voté nul.

Le nouveau cabinet allemand

Au premier plan, on reconnaît MM. Kiesinger et Brand.

Rhénanie-Westphalie: CHANGEMENT DE MAJORITÉ

La coalition gouvernementale va changer dans l'Etat allemand de Rhénanie-Westphalie, mais pas dans le même sens que sur le plan fédéral. L'actuelle coalition chrétienne-démocrate-libérale sera remplacée par une coalition socialiste-libérale. C'est ce qu'ont décidé, jeudi, ces deux derniers partis. La décision a été prise chez les socialistes par 73 voix contre 21

(celles-ci favorables à une «grande coalition» avec les chrétiens-démocrates).

L'actuelle majorité en Rhénanie-Westphalie ne disposait à la Diète que de 101 voix (chrétiennes-démocrates et libérales) contre 99 socialistes. La nouvelle sera numériquement plus solide, avec 114 voix (socialistes et libérales) contre 86 chrétiennes-démocrates.

Les Scandinaves et le Marché commun

Les quatre premiers ministres du Danemark, de Suède, de Norvège et de Finlande se félicitent, dans un communiqué officiel publié à Copenhague, de la prochaine tournée de Harold Wilson dans les capitales de la CEE, qui préparera la voie à une large union des marchés européens.

Les quatre chefs de gouvernement étaient réunis pour préparer la 15^e session du Conseil nordique, qui se tiendra en avril 1967, à Helsinki. Ils précisent, dans le communiqué, que pendant la conférence de l'AEELE à

Londres, le 5 décembre, et pendant les entretiens qu'aura H. Wilson dans les pays de la CEE, les gouvernements nordiques se tiendront en contact étroit pour trouver une solution à leur participation aux éventuelles négociations CEE-AEELE.

Le communiqué ajoute que les quatre gouvernements tiennent à ce qu'une large union européenne ne remette pas en cause les résultats importants qui ont été obtenus ces dernières années dans les relations commerciales et la coopération entre les pays nordiques.

Après le rejet du vote des femmes dans le canton de Zurich: Sévères commentaires de la presse et de l'opinion publique canadiennes

De notre correspondant au Canada:

Le citoyen helvétique, qui réside à l'étranger, est dans une situation désagréable chaque fois que la question du vote des femmes est évoquée. Et tout particulièrement au Canada, qui vit en 1929 déjà une femme devenir membre du Sénat.

La presse canadienne a accordé une large place au rejet par les hommes du canton de Zurich du vote des femmes. Tout en soulignant que la majorité rejetante s'est considérablement réduite depuis la dernière consultation sur le même sujet et que c'est la campagne qui a fait pencher la balance du mauvais côté, les journaux canadiens se montrent sévères devant le résultat du scrutin zurichois. C'est

ainsi que le quotidien de tendance conservatrice «The Globe and Mail», dont l'avis fait école dans les milieux d'affaires et intellectuels, souligne que «la Suisse est la seule nation moderne qui refuse encore aux femmes le droit de vote».

L'opinion publique, elle aussi, n'est pas tendre et les arguments des partisans suisses du statu quo — «la femme ne doit pas tremper dans le jeu politique qui est malpropre», «la place de la femme est au foyer et non dans la politique», «si les femmes votent, cela augmentera les disputes de ménage et les divorces», etc. — sont accueillis par des sourires moqueurs, voire méprisants, par les Canadiens.

ANDRÉ DONSEUR.

Italie: La gauche s'est légèrement renforcée

Les élections municipales partielles, qui viennent de se dérouler en Italie, n'ont pas apporté d'enseignement politique très net. Cela n'est pas une surprise puisque cette consultation populaire ne s'adressait qu'à 1 400 000 électeurs sur les 30 millions que compte le pays. Il ne faut pas oublier que les conditions locales, les rivalités de personnes jouent souvent un rôle prépondérant dans ce genre de consultations, où apparaissent des formations dissidentes d'intérêt strictement local.

En tentant de dresser un bilan général, on constate que la démocratie-chrétienne et le Parti communiste maintiennent solidement leurs positions. Pour sa part, le Parti socialiste unifié de Nenni, en pleine période d'organisation, a légèrement

reculé dans le centre et dans le nord au profit du petit Parti socialiste d'unité prolétarienne, qui groupe les socialistes de gauche opposés à la formation gouvernementale de centre-gauche; en revanche, le parti a avancé dans le Midi. Cette situation temporaire de stagnation n'est nullement l'indice d'un recul et les journaux réactionnaires, qui ont annoncé le résultat de cette élection comme une défaite et un recul important du socialisme en Italie, ont tout simplement, une fois de plus, pris leurs désirs pour des réalités.

Lorsque le Parti socialiste unifié sera bien structuré, on doit et on peut normalement s'attendre à son renforcement.

La seule surprise de la récente

consultation réside, en effet, dans le grand nombre de bulletins blancs trouvés dans les urnes. Rien n'indique que ces bulletins ne sont pas en majorité issus d'électeurs socialistes, surpris par la formation du parti unifié et du maintien à son côté du Parti d'unité prolétarienne, électeurs qui n'ont pas fait leur choix ou qui protestent, de cette manière, contre ce reste de division.

En conclusion, on constate donc la solide position des communistes, la stabilité des socialistes et un recul des partis de droite et d'extrême-droite au profit de la démocratie-chrétienne. Donc, en définitive, un léger renforcement de la gauche.

EUGÈNE MALEUS.

La vie d'une Suissesse au Ruanda

Une Suissesse romande, établie au Ruanda depuis quelques mois, nous a donné divers renseignements sur son existence dans ce pays situé au cœur de l'Afrique et où de nombreux compatriotes sont établis. Nous espérons que ces notes intéresseront nos lecteurs.

II *

La nourriture

Notre nourriture se compose de légumes frais, apportés par un paysan à notre domicile, une fois par semaine. La viande de porc, de bœuf, de veau parfois, s'achète seulement dans les agglomérations de Kigali ou de Butare. Les saucissons et les jambons sont importés de Belgique et le salami d'Italie. Pour les lapins et les poules, nous nous approvisionnons au marché de Gitarama. On trouve des œufs. Ils sont vendus souvent dans de petits paniers faits avec des feuilles de bananiers et sont offerts par les enfants noirs aux automobilistes. On trouve un grand choix de conserves chez les commerçants indiens et grecs. Les prix sont très élastiques.

Quant aux Noirs, ils mangent surtout des haricots, des patates douces et des bananes. Cela n'est ni très varié, ni très nourrissant. Ils confectionnent quelques plats délicieux, notamment le moab. Ce mets se compose de poulet accompagné d'une sauce faite avec les fruits du palmier écrasés et salés.

Disons en passant que pour ce qui est des articles de ménage (lampes, étoffes, ustensiles), ils sont assez difficiles à trouver dans ce pays et nous devons aller nous approvisionner à Kampala en Ouganda.

Les divertissements

De temps en temps, nous pouvons voir un vieux film à la mission. Même s'il est un peu démodé, il est toujours le bienvenu. Un ecclésiastique jurassien nous a même affirmé que le cinéma était une nécessité pour nous, si nous ne voulions pas devenir des sauvages!

Cependant, le pays a un divertissement qu'il ne faut pas sous-estimer... les puces. Nous en attrapons en étant en compagnie de certains Ruandais ou avec des animaux. C'est fou ce que les nuits paraissent brèves quand on est occupé à tacher de tuer ces diables d'insectes.

Nous recevons aussi beaucoup de visites des autres Suisses, la plupart sont des experts envoyés par notre gouvernement.

Il y a en effet une nombreuse colonie suisse au Ruanda. Elle a fêté le 1^{er} Août sur la colline de Mbura-buturo, près de Kigali. C'est, paraît-il, fort pittoresque, mais nous n'avons pas pu nous y rendre en raison de la jaunisse dont souffrait mon mari.

Le saison des pluies

Dès fin août, début septembre, commence la saison des pluies. Au début, elle tombe seulement quelques heures par semaine, à torrents, puis cela dure plus longtemps. Durant cette saison, l'herbe et les plantes poussent avec une rapidité extraordinaire; le soleil

revient ensuite pendant quelques heures et ses rayons sont brûlants.

Les routes

Un mot sur les routes: elles ne sont pas très bonnes — c'est un euphémisme — et notre petite voiture fait vraiment des cabrioles, mais enfin, on ne part pas sur le continent noir pour avoir le confort et nous considérons nos excursions comme un sport!

La coiffure

Pour une femme, malgré tout, le problème de la coiffure est important. Que ce soit près de l'Equateur ou sous nos climats plus tempérés, le sexe faible aime avoir ses cheveux frisés et bien peignés! Au début je me faisais quelques soucis, car la solution du problème est moins simple à trouver que chez nous. Heureusement j'ai fini par découvrir une coiffeuse grecque dans la petite ville de Butare. Comme les autres clientes, je me lave les cheveux à la maison et la coiffeuse se charge de la mise en plis qu'elle exécute dans l'angle d'un grand magasin d'alimentation, aménagé en salon de coiffure.

D'excellentes habitudes

Nous avons pris d'excellentes habitudes au Ruanda. En effet, en raison du manque de divertissements et de l'extinction générale des feux à 22 heures, nous lisons et étudions beaucoup et nous allons nous coucher tôt. C'est très profitable pour la santé et l'esprit à tel point que nous nous demandons parfois si on ne devrait pas établir un système analogue en Suisse!

M. M.

* Voir notre journal du 1er décembre 1966.

EN QUELQUES LIGNES...

● NEW YORK. — Le rituel de la reconduction du mandat de M. Thant pour cinq ans a commencé jeudi soir, au Conseil de sécurité.

● DUSSELDORF. — Seize pierres tombales ont été renversées par des inconnus au cimetière juif de Kalkar, en Rhénanie-Wesphalie.

● BEYROUTH. — Le Banque Intra, qui avait dû fermer ses portes à la suite d'un manque de liquidités, reprendra son activité normale dès janvier prochain.

● PARIS. — L'Union mondiale des étudiants juifs a écrit à M. Kossyguine, actuellement à Paris, une lettre le priant de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accorder aux Juifs soviétiques tous les droits garantis par la Constitution de l'URSS.

● JÉRUSALEM. — D'importants vestiges d'un village préhistorique, pouvant dater du sixième millénaire avant Jésus-Christ, viennent d'être mis à jour à Beisamoun, dans la haute vallée du Jourdain, en un point que recouvraient naguère les eaux du lac Houleh, aujourd'hui asséché.

● JOHANNESBOURG. — De vives discussions ont eu lieu au récent congrès de la Confédération sud-africaine des travailleurs, au sujet des tentatives de certains syndicalistes d'entraîner leurs associations dans une ligne politique d'extrême-droite.

● AMMAN. — La Jordanie a accusé les autorités syriennes d'envoyer en Jordanie des saboteurs, pour y faire sauter les installations du gouvernement, les ponts et les lignes de téléphone militaires.

● BILBAO. — Les 800 travailleurs de l'entreprise métallurgique Echevarri, se sont mis en grève à la suite du refus de la direction d'ouvrir des négociations après une réduction des primes à la productivité.

● PARIS. — Un premier pas vient d'être fait en France vers un assouplissement de la législation concernant la régulation des naissances. La commission spéciale de l'Assemblée nationale a, en effet, adopté un projet de loi tendant à modifier la législation de 1920 interdisant la vente des contraceptifs.

● PARIS. — La Cour de cassation a rejeté les pourvois formés par le général Oufkir et par le lieutenant-colonel Dlimi, contre l'arrêt de la Chambre d'accusation qui, le 8 juin dernier, les renvoyait par contumace devant le jury parisien dans le jugement de l'affaire Ben Barka.

● MOSCOU. — Craddock Gilmore, un des deux militaires américains arrêtés le 1^{er} octobre à la frontière soviéto-finlandaise, a été relâché sous caution de 10 000 roubles.

● LONDRES. — Le terril d'Aberfan, qui avait entraîné le mois dernier la mort de 144 personnes, s'est remis en marche.

● ROME. — Les professeurs, assistants et étudiants des Universités italiennes se sont mis en grève pour protester contre la politique de l'éducation du gouvernement.

● LA HAYE. — Une pétition dans laquelle 192 étudiants hollandais en langues germaniques à l'Université d'Amsterdam et huit de leurs professeurs expriment leur indignation à l'annonce de la candidature de l'ex-membre du Parti nazi Kiesinger au poste de chancelier fédéral a été présentée à l'ambassade d'Allemagne à La Haye.

M. KOSSYGUINE À PARIS

C'est un accueil empreint d'une particulière cordialité que M. de Gaulle a réservé à M. Kossyguine, chef du Gouvernement soviétique, arrivé jeudi matin à Paris pour une visite officielle de huit jours en France.

Au cours des différents discours qui ont été prononcés, M. de Gaulle a notamment déclaré:

«Une coopération amicale entre la France et l'Union soviétique peut apporter à l'Europe d'abord et au monde ensuite, l'équilibre, le progrès et la paix.

» S'il est vrai, a-t-il continué, que

la Russie et la France ont aujourd'hui, comme en d'autres temps, des raisons particulières de se tenir proches l'une de l'autre, il l'est aussi que notre Europe est un tout en dépit de ses déchirements. A partir de notre accord et à mesure qu'il se resserre, nos politiques respectives ont donc toutes raisons de se conjuguer pour que l'ensemble européen, toujours latent dans les espoirs, s'installe progressivement dans les faits.

» Cela, a poursuivi M. de Gaulle, implique d'abord la détente, c'est-à-dire, entre tous les Etats de notre continent, la pratique délibérée de relations normales à tous égards.»